



Certification pour la Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr » Niveau 1 / Livè 1

Le gallo est parlé par environ 200 000 personnes et compris par 400 000.

Il est reconnu comme une des langues de Bretagne.

Pourtant la langue gallèse manque de visibilité dans la vie publique.

Les communes et les collectivités territoriales, de par leur proximité avec les habitants, ont un rôle essentiel à jouer pour (re)donner une place au gallo dans la sphère publique.

La commune d'Argentré du Plessis et l'Institut de la langue gallèse montrent leur engagement pour des usages de la langue gallèse dans la vie publique et ainsi permettre son avenir.

L'opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr » est portée par l'Institut de la langue gallèse et soutenue par la Région Bretagne.



Rappel des engagements sélectionnés par la commune d'Argentré du Plessis :

- 1 - Information auprès des habitants sur la langue gallèse*
- 2 - Information auprès des habitants sur la Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »*
- 3 - Visibilité auprès du public du logo de la Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »*
- 15 - Articles en gallo dans le bulletin / magazine d'information*
- 16 - Introduction de quelques mots de gallo dans les interventions orales et les discours*
- 18 - Gallo présent sur le site internet*

Certification signée le samedi 17 juin 2017 en présence de :

Jean-Noël BEVIÈRE
Maire d'Argentré-du-Plessis

Mickaël SABIN
Conseiller municipal d'Argentré-du-Plessis

Kaourintine HULAUD
Conseillère régionale

Raphaël GOUABLIN
Président de l'Institut de la langue gallèse